

COMPTE RENDU

Conseil municipal du vendredi 28 mai 2021

Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

AAPPMA – DEMANDE DE SUBVENTION

Présentation par Michel LE BRUSTIEC :

Historiquement l'AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) "La Gaule Melrandaise" ne demandait jamais de subvention, mais elle souhaite poursuivre son expérimentation de protection des poissons contre les attaques de cormorans sur le plan d'eau communal de Kerstraquel.

Dans le cadre de la réactualisation du PDPG et des PGP d'AAPPMA, il a été mis en évidence un certain nombre de problèmes sur les peuplements piscicoles de certains étangs du Morbihan. Au cours des réunions avec les AAPPMA, il a été validé de mener une expérimentation d'aménagements piscicoles. Les 13 plans d'eau sélectionnés pour cette expérimentation sont des retenues d'eau où les espèces piscicoles présentes (carnassiers et cyprinidés) connaissent un développement limité. Les sites choisis sont répartis sur des AAPPMA différentes et sont représentatifs des différentes situations rencontrées sur les plans d'eau.

Les 8 étangs déjà équipés seront équipés de 2 à 3 nouveaux dispositifs afin de créer un effet "îlot" pour plus d'efficacité dans la ponte et comme abri. 3 à 4 cages seront également mises en place sur les 5 nouveaux étangs. L'emplacement des structures, leur forme et les matériaux seront déterminés selon les résultats des sondages réalisés sur chaque plan d'eau par la fédération et selon les possibilités de mise en place et en fonction des espèces piscicoles présentes, de l'efficacité des dispositifs déjà en place et du projet de l'AAPPMA.

Les cages pourront soit être achetées, soit fabriquées avec l'aide des AAPPMA. Les supports végétaux seront réalisés par bouturage à partir d'espèces végétales d'un site à proximité. Une autre possibilité serait d'acheter des plants en pépinière ou des tapis coco déjà végétalisés, mais ces solutions sont beaucoup plus coûteuses. Le choix réalisé permettra de multiplier le nombre de structures. Un contact a déjà été pris avec un lycée professionnel, pour associer les élèves dans un projet pédagogique sur la biodiversité.

L'immersion des cages sera réalisée par les techniciens de la fédération, soit du bord soit en bateau. Sur chaque site, la création d'îlots de cages regroupées sera privilégiée. Cette permet de créer une zone refuge plus importante.

Un suivi sera réalisé sur chaque site, à la fois de l'évolution de la végétalisation des cages, et de leur calage par rapport au niveau d'eau. Des évaluations par pêche électrique seront réalisées au printemps 2022 pour vérifier l'efficacité du choix fait en ce qui concerne les supports de ponte. Des vidéos subaquatiques seront également utilisées pour vérifier la présence de poissons sous les cages et éventuellement leurs pontes.

Un tournage par drone sera réalisé sur un site témoin afin de valoriser auprès des pêcheurs et des collectivités. Une réception de chantier sera également effectuée sur chaque site, et un rapport de synthèse regroupera les différentes réalisations.

- Ces travaux se feront sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération du Morbihan pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique. **L'AAPPMA « la Gaule Melrandaise » sollicite une subvention de 240 €** auprès du conseil municipal de MELRAND.

Echéancier :

Début de l'opération : février 2021

Fin de l'opération (rendu du rapport) : novembre 2022

Plan de financement :

Postes de dépense	Montant TTC (€)
Achat cages, végétalisation et petit matériel	3 000
Réalisation, mise en place	8 500
Évaluation, suivis	2 570

Réception - communication - film vidéo	550
Rédaction compte rendu	500
Coordination – secretariat comptabilité	480
TOTAL	15 600

Sources de Financement	Montant (€)	%
Collectivités (communes, CD56...)	3 120	20
FNPF	6 908	44
FDAAPPMA 56	3 622	23.5
AAPPMA	1 950	12.5
TOTAL	15 600	100

- **Demande de subvention validée par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

SUBVENTIONS 2021

- **Demandes de subventions validées par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.**
- **Pour les demandes « habituelles » non encore arrivées en mairie ces dernières devront être transmises au plus tard pour septembre 2021.**

ENSEMBLE SPORTIF ET SALLE ASSOCIATIVE

Entreprise Leray Etanchéité : avenant 1 lot 3 - Couverture

Dans le cadre des travaux de l'ensemble sportif et salle associative, Leray Etanchéité, titulaire du lot 3 - Couverture, présente un avenant en moins-value de 4 480 € HT suite à la suppression du garde-corps toiture, ce qui porte le montant du marché de base de 35 000.00 € HT diminué de l'avenant n°1 à 30 520.00 € HT.

- **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Transfert compétence PLU

Par mail du 23 décembre 2020, le Préfet rappelait que dans la circulaire du 3 septembre 2020 il était indiqué que les communes pouvaient s'opposer au transfert, au 1^{er} janvier 2021, des compétences en matière de plan local d'urbanisme aux communautés de communes et d'agglomération entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020.

Depuis lors l'article 7 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 a modifié le calendrier du transfert de la compétence de la compétence en prévoyant qu'il prenne effet au 1^{er} juillet 2021.

Il résulte de cette nouvelle disposition que la faculté d'opposition des communes à ce transfert s'inscrit dans le délai de trois mois précédant l'entrée en vigueur du transfert au 1^{er} juillet prochain, c'est à dire entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021.

Les communes qui avaient d'ores et déjà délibéré à ce sujet seront donc tenues de renouveler leur décision dans ce délai.

Les conseils municipaux de Saint Barthélémy (23/11/2020) et Guéhenno (16/03/2021) ont déjà délibéré à ce sujet et se sont tous deux opposés à ce transfert.

- **Refus du transfert de la compétence validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Scission CMC – Organisation future intercommunalité

L'organisation de la future intercommunalité regroupant les communes de Baud, Guémin, la Chapelle-Neuve, Melrand, Plumélia-Bieuzy et Saint Barthélémy (délibération de principe du conseil municipal du 12/03/2021 actant la future scission) est actuellement en cours de discussion, les études d'impacts financiers et ressources humaines ont été lancées.

Les groupes de travail, desquels découleront les futures commissions, vont être mis en place à partir de septembre.

Il est prévu la présence de 2 élus maximum / commune pour chacun des groupes de travail, qui prendront la forme suivante :

- Pôle technique (déchets, piscine, voirie)
 - Pôle environnement (assainissement et eau)
 - Pôle culture et tourisme
 - Pôle social et habitat
 - Pôle enfance / jeunesse
 - Pôle développement économique
 - Pôle communication
- **Il est demandé aux élus intéressés de rendre réponse lors de la prochaine réunion du conseil municipal prévue le 25 juin 2021.**
- **Simple information du Maire.**

VILLAGE DE L'AN MIL

La directrice de l'An Mil demande au conseil municipal de voter les tarifs suivants pour le bon fonctionnement de la boutique :

INTITULES	FOURNISSEURS	AUTEURS	TARIFS
Mon almanach médiéval	LO diffusion	Claire Lhermey	19€
La révolution industrielle au Moyen Age	LO diffusion	Jean Gimpel	8.80€
Le Roman de Renart – récits choisis	LO diffusion	Michel Laporte	4.90€
Les jardins au Moyen Age	Gisserot patrimoine	Fabrice Guizard	5€
Le Moyen-Age en BD	LO diffusion		13.90€
Herbier	LO diffusion	Elisa Gallois	24.50€
Bonbons au miel	DV		3.38€
Arôme violette	DV		3.38€
Frères mogette	DV		5.11€
Mogettes	DV		3.15€
Myrtille sauvage	DV		5.67€
Fraise rhubarbe	DV		4.53€
Gros sel de GUERANDE	DV		2.41€
Rillettes de porc	DV		3.37€
Savon Le nature	Savonnerie de la...		5.25€
Savon Le barbu	Savonnerie de la...		6€
Savon Le douceur	Savonnerie de la...		6€
Remède de sorcière	Herbatica		6.13€
Secret d'Hildegarde	Herbatica		6.13€
Hypocras médiéval à faire soi-même	Herbatica		8.30€
Passe brouet	Herbatica		6.13€
Retour de chasse	Herbatica		6.29€
Flacon hypocras des dames bio	Herbatica		6.18€
La gabelle	Herbatica		5.42€
Le franc salé	Herbatica		5.42€
Mélange pain d'épices	Herbatica		8.08€
Madeleines à l'épeautre	Celte et nature		4.33€
Madeleines au sarrasin	Celte et nature		4.41€
Farine de seigle bio	Celte et nature		4.47€
Farine de petit épeautre bio	Celte et nature		6.97€
Galettes de sarrasin	Celte et nature		3.30€
Palets de sarrasin	Celte et nature		3.62€
Galettes petit épeautre	Celte et nature		3.51€

- **Validés par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

QUESTIONS DIVERSES

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021

- **Tableaux des permanences mis à jour** (transmis avec la convocation).
 - **Modifications à apporter par le maire par rapport à un scrutateur.**

REMERCIEMENTS

Soutien tempête Alex

L'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité des Alpes Maritimes adresse ses remerciements au conseil municipal de MELRAND pour sa solidarité et le soutien financier qui leur a été apporté suite à la Tempête Alex qui a frappé le département en octobre 2020 : subvention exceptionnelle de 300 € votée au CM du 20/11/2020.

DIVERS

Murielle NICOL : train touristique, les arrêts ont-ils été choisis ?

- Charles BOULOUARD : Il s'arrêtera à St Rivalain (accord avec St Barthélémy la voie étant chez eux). 200 000 € de travaux, 1/3 financé par l'Etat, le reste par les collectivités.

Benoît KERVEGAN : le feu d'artifice du 13 juillet aura-t-il lieu ?

- Charles BOULOUARD : Pour l'instant pas de décision de prise, les autorisations ne sont pas encore données. Si ce n'est pas possible au 13 juillet, peut-être aux Fêtes Locales, en fonction des décisions ministérielles.

RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS

Thierry LE PODER :

- Validation de l'achat du tracteur avec chargeur et broyeur.
- Contrat Etat / Région : dossier de demande de financement présenté pour la pharmacie.
 - Autre enveloppe de la Région à venir : projet d'inscrire le dossier pour les travaux de la MAPA.

Jean-Marc LE SAUX (pour Jean BOISTAY) : la commission voirie s'est réunie cette semaine pour le programme d'enrobé.

Marguerite ROGER :

- Réunion ados satisfaisante : création de la Juniors Association Melrand / St Barthélémy
- 04/06 : réunion commission scolaire en présence de Marianne et Mathieu pour le programme ALSH de l'été

Jean-Marc LE SAUX (pour Sarah GEGOUT) :

- Le magazine d'été avance bien
- Mardi 01/06 : présentation du dossier Villes et Villages Fleuris aux membres de la commission départementale

Jean-Marc LE SAUX :

- L'Art dans les chapelles : la saison 2021 aura bien lieu, à la chapelle St Fiacre
- Chapelle St Fiacre – travaux : finalisation d'un book concernant les travaux pour les partenaires, mécènes et donateurs.

Hervé JEGOUZO :

- Destruction de 4 nids de frelons asiatiques
- Mise en place d'une chasse aux corneilles (6 cages mises en place : une vingtaine de corneilles déjà piégées)
- Un plan de piégeage également place par rapport au problème des choucas.

- ✚ **Ronan LE PALLEC** : R.A.S. en ce qui concerne la sécurité routière
- ✚ **Guénola LE DORTZ** : concours création logo, pourquoi un report ?
 - Jean-Marc LE SAUX : pas de retours bien que des personnes avaient dit être intéressées, d'où la prolongation qui a été annoncée.
- ✚ **David CHEVREUX / Morgane DEVISME** : R.A.S. avec CMC.

DATES A RETENIR

- **Prochain conseil municipal :**
 - **Vendredi 25 juin 2021 – 20h**
 - **EXCEPTIONNELLEMENT lundi 19 juillet 2021 – 20h**
- Conseil d'Exploitation du Village de l'An Mil : lundi 31 mai 2021 18h30 – bâtiment d'accueil
- Commission Scolaire : vendredi 4 juin 19h salle du conseil
- Réunion Jeunesse Active : samedi 5 juin 10h30 salle polyvalente
- Réunion CME : samedi 12 juin 10h30 salle polyvalente
- **Elections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin 2021 – salle polyvalente**

MANIFESTATIONS PROGRAMMEES – Annulations / modifications

Mai :

- 29 : Assemblée générale de la FNATH

Juin :

- 02 : exposition de matériel d'astronomie et présentation de photos « ciel de Melrand » à la médiathèque de 14h à 16h
 - Préparation de la Nuit des Etoiles prévue le 03/07/21 : ouverte aux débutants avec une simple paire de jumelles
- 04 : Assemblée générale du Comité de la Vallée du Guelhovit
- 05 : repas à emporter organisé par l'école Notre Dame du Guelhovit
- 04, 05 et 06 : « Rendez-vous aux jardins » (Transmission des savoirs) – Village de l'An Mil
- 06 : Pardon de Saint-Fiacre
- 08 : Audition des élèves du Point d'Orgue
- 12 : Fête de la musique
- 18, 19 et 20 : Journées européennes de l'archéologie. Ateliers pratiques – Village de l'An Mil
- 20 : Kermesse de l'école Gabriel-Louis GUILLOUX : **seulement en interne pour les enfants**
- 26 : Meeting d'aéromodélisme
 - Expo de 14h à 16h, ouverte au public
 - Vols au stade de foot, visibles depuis le parking
- 26 : Théâtre « A vol d'oiseau, ça fait combien ? » avec la compagnie Trisk'Elles – **reporté au 03/07/21**
- 26 et 27 : Journées du patrimoine de pays « L'arbre et le bois dans tous leurs états » - Ateliers pratiques – Village An Mil
- 27 : Kermesse de l'école Notre Dame du Guelhovit : **seulement en interne pour les enfants**
- 28 : Passage du Tour de France cycliste